

Cadre d'évaluation des apprentissages

Parcours de formation axée sur l'emploi

Formation préparatoire au travail

Éducation physique et à la santé

Enseignement secondaire
2^e cycle

Novembre 2011

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction. Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante : [www7.mels.gouv.qc.ca/dc/evaluation/]

INTRODUCTION

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. L'Instruction annuelle précise que l'évaluation des apprentissages réalisés dans le contexte de la formation préparatoire au travail devra également s'appuyer sur le Cadre d'évaluation des apprentissages. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages, et ce, afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves, car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Dans la formation préparatoire au travail, chaque programme comporte un ensemble de connaissances à l'intérieur duquel l'enseignant doit faire une sélection en vue du développement personnel, social et professionnel de ses élèves. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque matière, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique également l'importance relative à accorder à chacune des compétences, ce qui permet de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins.

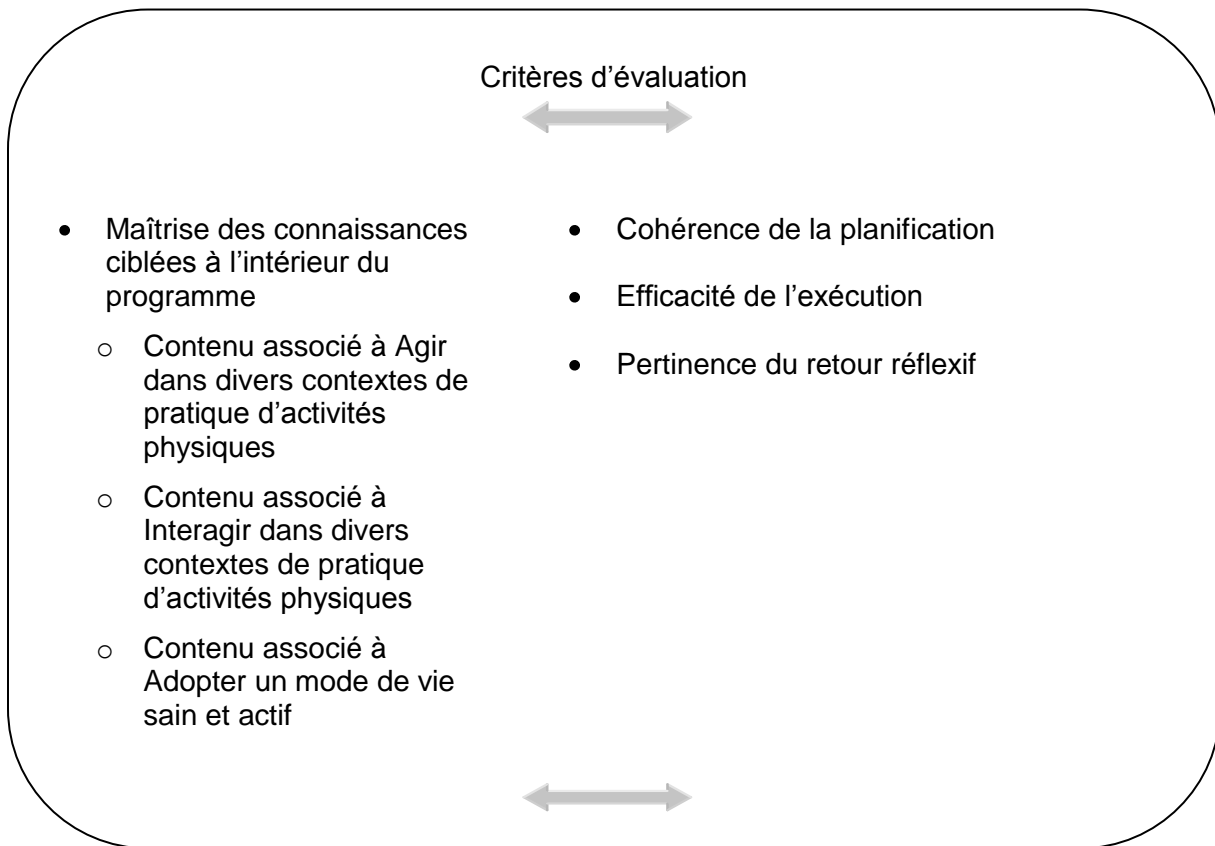
Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques
Adopter un mode de vie sain et actif

} Appréciation globale pour la discipline

Évaluation des apprentissages



Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

←→ **Cette flèche** indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Annexe

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence de la planification

- Sélection d'une variété d'actions motrices et d'enchaînements en fonction des capacités personnelles et des contraintes de l'activité
- Élaboration...
 - de plans d'action selon ses capacités, celles de ses pairs et certaines contraintes de l'activité
 - de plans de pratique régulière et sécuritaire d'activités physiques
 - de plans d'amélioration ou de maintien d'une saine habitude de vie

Efficacité de l'exécution

- Exécution et ajustement d'actions motrices et d'enchaînements (intégration d'éléments techniques)
- Application et ajustement...
 - de stratégies et de rôles à jouer
 - de principes d'action
 - de principes de communication
 - de plans d'action
- Application de règles de sécurité
- Démonstration d'un esprit sportif
- Pratique, en contexte scolaire, d'activités sollicitant la condition physique
- Mise en œuvre de plans personnels, d'habitudes de vie saines et actives*

Pertinence du retour réflexif

- Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats
- Identification de pistes de solution à des fins d'ajustements*
- Réinvestissements dans des activités ultérieures*

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.